



Assermentation et agrément au relevé d'identité

Révisions du cadre légal

**1 jour
En Salle**

En présentiel

**4 agents
minimum**

**8 agents
maximum**

Le travail est
conduit sur-mesure
et adapté
en fonction
des besoins
des stagiaires

Prérequis

Exercer le métier de vérificateur de titres de transport, avoir suivi la formation liée à l'assermentation et à l'agrément au relevé d'identité.

Objectifs

- Maîtriser le cadre légal lié à l'assermentation et à l'agrément au relevé d'identité.
- Savoir mettre en œuvre les pratiques professionnelles du métier de vérificateur de titres de transport pour éviter de se mettre en danger.

Moyens techniques

- Face à face pédagogique : salle respectueuse des conditions d'accessibilité, de la réglementation en vigueur ainsi que de la législation à respecter, avec la possibilité pour les agents de consulter le règlement intérieur de l'entreprise ainsi que celui de Vey Expertise et Formation.
- Tableau mural avec feutres.

Moyens pédagogiques

- Face à face pédagogique avec une méthode participative, interactive, analyse de cas pratiques.
- Distribution de supports réalisés par le cabinet Vey Expertise et Formation.
- Simulations de situations avec débriefing.
- Bilan avec les stagiaires en présence du responsable hiérarchique, si cela est possible.

Modalités d'appréciation des résultats

- Bilan oral des stagiaires chaque fin de séquence, et de journée.
- Évaluation des acquis : fiche de contrôle des connaissances individuelles des stagiaires en fin de formation en salle.
- Fiche d'évaluation individuelle de satisfaction remplie par chaque stagiaire en fin de journée.
- Compte rendu oral et écrit effectué par le formateur puis transmis au commanditaire à l'issue de la formation.